

CENTRE DE FORMATION DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Sont déclarés admissibles à l'épreuve de sélection prévue à l'article 9 de l'arrêté du 08 août 2006 modifié, relatif à la formation conduisant au diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière, les candidats suivants :

CIVILITE	NOM DE FAMILLE	NOM MARITAL	PRENOM
Madame	ARCHER		Émilie
Madame	ASSET		Annabelle
Monsieur	BAILLON		Gaetan
Madame	BATARD		Noémie
Madame	BENBAOUCHE		Inèss
Madame	BODINEAU		Stéphanie
Madame	BOUTIGNY		Anne-Claire
Monsieur	CLOET		Damien
Madame	DUBUS		Jennifer
Madame	FOURNEAUX		Élise
Madame	GRIFFON		Coralie
Madame	HOCHART	GEST	Déborah
Madame	KHONSARI		Laura
Madame	LECROIX	MARIEL	Alexandra
Madame	MILLANT	WALLETON	Valentine
Madame	MOGUÉROU	CAROFF	Caroline
Madame	NGUYEN	GUILBERT	Thi Thu Cuc
Madame	POULAIN		Mathilde
Madame	RAFERT		Violaine
Madame	ROXO		Sandra
Madame	RYNCARZ		Candice
Madame	SAVIARD		Pauline
Madame	SENS		Aurélie
Madame	VILETTE		Julie
Madame	ZMELTY		Caroline

Fait à Lille, le 06 avril 2023

Affichage des résultats le 7 avril 2023 à 14H

La Présidente de jury :
Catherine TEDESCO

